



## MERCI PATRON !

Rouen, le 4 mars 2015

Le syndicat SUD-Culture-Solidaires tient à adresser ses plus vifs remerciements à la direction de la société Actual Foncier Topographie (AFT archéologie), qui vient tout juste d'être liquidée. L'exemple de cette société a permis de mettre en exergue une grande partie des problèmes engendrée par la loi de 2003 et l'ouverture à la concurrence des fouilles archéologiques ; conséquences dramatiques à la fois humaines et scientifiques.

Nous vous remercions d'avoir abaissé le coût d'intervention des fouilles, au-delà du raisonnable. Cette action a non seulement permis d'exacerber la concurrence mais nous avons enfin pu bénéficier de conditions de travail déplorables. Grâce aux moyens de contrôle extrêmement limités des DRAC sur les devis, vous avez pu progresser en ce sens ; l'apogée de votre œuvre étant LE chantier de Guichainville où nous étions dans le dénuement le plus complet. Dans ce contexte idyllique, pourquoi donc revendiquer une maîtrise d'ouvrage exclusivement étatique ?

Nous vous remercions également pour le « remplacement » d'une dizaine de CDD français, ayant eu l'impertinence d'exiger l'application légale de leur contrat et de ses règles, par des archéologues précaires venus d'Espagne. Comme vous-même l'avez souligné très justement dans un article de presse, il est si difficile de trouver du personnel compétent, qui plus est en période de plein emploi où les personnes diplômées et expérimentées sont rares...

Merci pour l'ingérence et le peu de compétences de la directrice scientifique, pour les manques de moyens criants, pour les prestataires non rémunérés. Mais nous vous connaissons, vous avez cherché à titiller nos esprits de compétiteurs en nous demandant de rendre des rapports scientifiquement satisfaisants sans une partie des études spécifiques, quel challenge excitant ! La non mise à disposition de moyens normalement prévus pour réaliser nos missions a révélé les MacGyver qui sommeillaient en nous. Quant aux prestataires non rémunérés, cela va leur permettre de connaître eux aussi les joies du tribunal de commerce.

Nous remercions sincèrement la gérance de s'être inquiétée de notre santé en appliquant méthodiquement le fameux aphorisme de Nietzsche grâce à l'exercice de pressions, d'entraves et autres mises à l'écart afin de nous fortifier. Pourtant, ce qui ne tue pas fait parfois très mal.

Nous vous remercions pour le licenciement d'une quinzaine d'archéologues compétents (ainsi qu'une quinzaine de topographes présents depuis de longues années) car vous le savez bien, les affres du pôle emploi font partie des petits plaisirs de la vie. Dans ce domaine seulement, vous faites partie des précurseurs en initiant cette vague de licenciements. Mais, n'ayez crainte, vous avez fait des émules auprès de bien d'autres sociétés, de nouvelles liquidations et de nouvelles pertes d'emploi sont proches.

Cher patron, vous n'êtes pourtant pas le seul qu'il faille remercier. Rendons hommage au cadre législatif flou qui n'a pas permis au Ministère de la Culture et au CNRA de juger irrecevable la présentation des moyens financiers et techniques des quatre versions de la demande initiale d'agrément. Si une réelle vérification avait eu lieu, vous n'auriez probablement pas pu exercer, ce qui nous aurait évité une liquidation...

Enfin, chers ex-patrons, nous ne pouvons vous souhaiter que le meilleur pour la suite de vos affligeantes aventures. Trêve de plaisanteries ! Pour le bien et l'intérêt de la science, de la topographie, de la 3D, mais surtout des salariés, des entreprises et du patrimoine, il serait souhaitable que vous ne puissiez sévir davantage.